




Lettre d'information

DES PATIENTS



AVRIL 2011 - N° 2

www.fnmr.org

8,7

La France compte 8,7 IRM par million d'habitants contre 17 pour la moyenne européenne. La FNMR dénonce ce retard et demande à l'État de délivrer les autorisations aux médecins radiologues pour permettre de rattraper ce retard qui pénalise l'accès des patients aux examens IRM.

édito

Aux côtés de nos patients tous les jours



Alors que l'année 2011 est dédiée aux patients et à leurs droits, la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) rappelle que les médecins radiologues se mobilisent au quotidien pour faciliter l'accès à une imagerie médicale de qualité à visage humain sur l'ensemble du territoire.

Ce n'est pas toujours aisé, car les médecins radiologues se heurtent à l'attitude de l'Assurance-maladie qui, pour réduire toujours plus ses dépenses, dérembourse certains actes, menace la survie des structures de proximité et bloque la capacité d'investissement de la radiologie libérale. Pourtant, notre pays est sous-équipé en IRM et il est urgent de rattraper ce retard, au lieu de limiter l'accès à l'imagerie moderne.

C'est tout le sens du combat de la FNMR et des médecins radiologues, chaque jour aux côtés de leurs patients.

Dr Jacques NINEY
Président de la FNMR

2011, année des patients et de leurs droits : les médecins radiologues s'engagent



Le ministère de la Santé a décidé de faire de 2011 l'année des patients et de leurs droits. Différents colloques, rencontres et débats jalonnent l'année dans le but de faire progresser la "démocratie sanitaire".

Trois missions préparatoires ont été engagées l'année dernière afin de nourrir la réflexion, contribuer à l'animation du dispositif pendant l'année et proposer des pistes d'actions concrètes pour promouvoir les droits des usagers du système de santé. Ainsi, trois rapports ont été remis, le 7 mars, au ministère de la santé. Ils ouvrent la voie dans trois directions : faire vivre les droits des patients, la bientraitance à l'hôpital et les nouvelles attentes du citoyen acteur de santé.

Les médecins radiologues, par la voie de leur syndicat national, la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR), rappellent qu'ils agissent concrètement, depuis de nombreuses années, afin d'améliorer la prise en charge de leurs patients, de les accompagner dans leur parcours de soins et de les inciter à participer aux actions de dépistage, comme celui du cancer du sein.

Les médecins radiologues s'engagent au quotidien pour leurs patients et les familles de ceux-ci. La charte des dix engagements du médecin radiologue vise à garantir les meilleures conditions d'accueil, d'information et de qualité des soins. Cette préoccupation se retrouve également dans la certification des cabinets de radiologie, Labelix, qui place le patient au cœur de la modernisation des cabinets de radiologie libérale. Une importance toute particulière est accordée aux aménagements qui améliorent l'accueil, respectent le confort et la pudeur.

C'est aussi le combat des médecins radiologues pour la qualité des soins et l'archivage numérique des examens des patients. Cet archivage numérique permet un meilleur suivi du patient en se donnant les moyens de comparer les différents examens, d'éviter la répétition d'examens inutiles, et facilite la transmission des examens au médecin traitant. Malheureusement, cet archivage est aujourd'hui compromis par une mesure arbitraire de l'Assurance-maladie qui en a supprimé le remboursement pour le patient.

Les médecins radiologues se battent au quotidien pour garantir l'accès à des équipements modernes et performants afin d'améliorer la qualité de l'information diagnostique, le dépistage de plus en plus précoce et le suivi des pathologies, en privilégiant les techniques les plus efficaces qui limitent l'exposition du patient aux rayonnements.

Enfin, les médecins radiologues viennent de créer un site internet d'information au service des patients "monradiologue.fr", pour mettre à leur disposition une information pratique sur les examens les plus courants.

Si 2011 est l'année des patients, les médecins radiologues eux, s'engagent tous les jours pour leurs patients.

dossier L'imagerie médicale : une priorité du Plan Cancer

Le récent rapport d'étape concernant la mise en œuvre du Plan Cancer souligne toute l'importance de bénéficier d'un dépistage précoce pour réduire la mortalité par cancer.

Les chiffres de l'Institut national du cancer (INCA) montrent qu'aujourd'hui, près d'un cancer sur deux sera guéri. Afin de faciliter l'accès au diagnostic et à la surveillance des cancers, le Plan Cancer fait de l'accroissement du parc d'IRM français une priorité. Actuellement, notre pays fait figure de lanterne rouge en affichant un retard important. Nous n'avons que 8,7 machines pour 1 million d'habitants, contre 17 pour la moyenne européenne.

Cet objectif sera intégré dans les schémas régionaux d'organisation des soins afin d'équiper en priorité les régions où la mortalité due au cancer est la plus élevée.

Les médecins radiologues sont prêts à relever ce défi. Reste que la procédure administrative pour obtenir l'autorisation d'ouvrir un nouvel IRM demeure très lourde, complexe et longue. Pour accélérer l'équipement de notre pays en IRM et rattraper le retard actuel, il est urgent que l'État simplifie ses procédures ou qu'il en accélère le déroulement.

Au-delà, les médecins radiologues libéraux sont prêts à collaborer avec leurs collègues hospitaliers pour optimiser le fonctionnement des plateaux d'imagerie en mutualisant les moyens et ainsi permettre de réduire les délais d'accès aux IRM.

Dépistage du cancer du sein : poursuivre la mobilisation

En 2010, à peine plus de la moitié des femmes concernées par le dépistage du cancer du sein sont allées passer une mammographie. Pour la première fois, depuis sept ans, le nombre de femmes dépistées est en léger recul selon l'Institut National de Veille Sanitaire (InVS).

La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) a alerté à plusieurs reprises les autorités sur le rôle que jouent et doivent jouer les cabinets de radiologie libérale de proximité qui sont décisifs dans la politique de dépistage. Les médecins radiologues déplorent qu'aucune mesure n'ait été prise par les pouvoirs publics, et notamment par l'Assurance-maladie, afin de préserver le maillage local de la radiologie libérale de proximité, en dépit des 200 000 pétitions de patientes qui leur avaient été adressées après la disparition d'au moins 50 cabinets.

Aussi, la FNMR a demandé au gouvernement et à l'Assurance-maladie de conforter la radiologie de proximité afin que les cabinets libéraux puissent poursuivre leur mission de dépistage et a proposé que soit expérimenté le projet professionnel commun construit par les médecins radiologues libéraux et hospitaliers afin d'améliorer la prise en charge radiologique sur l'ensemble du territoire.

En attendant, les médecins radiologues sont plus que jamais mobilisés sur le dépistage du cancer du sein, qui avec 52.600 nouveaux cas estimés en 2010 en France, reste le plus fréquent, avec une femme sur 8 à 10 concernée et le plus meurtrier des cancers chez la femme avec 11.300 décès estimés en 2010. De leur côté, les médecins doivent également se mobiliser pour inciter les femmes âgées de 50 ans à 74 ans à se faire dépister tous les deux ans. Cet examen bénéficie d'une double lecture, par deux médecins radiologues différents, et il est gratuit en ce qui concerne l'acte de mammographie proprement dit.

monradiologue.fr : le site repère au service des patients

Si l'imagerie médicale est devenue indissociable de la médecine moderne, en revanche, les patients connaissent peu la diversité des examens qui leur sont prescrits, à quoi ils servent et surtout comment ils se déroulent.

C'est pourquoi la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) a décidé de mettre à la disposition des patients, un site dédié où ils trouveront des informations pratiques sur les examens les plus courants.

Le site offre aux patients la possibilité :

- > d'avoir des repères sur les examens qui leur ont été prescrits,
- > de se familiariser avec l'imagerie médicale et ses différentes techniques,
- > de trouver les réponses à la plupart de leurs questions,
- > de mieux connaître les médecins radiologues et leur rôle dans la chaîne des soins coordonnés,
- > de faciliter le dialogue entre les patients et leurs médecins.

"monradiologue.fr" est également au service des familles et de l'entourage des patients afin de leur permettre de prendre connaissance des informations utiles pour entourer leurs malades, de leur apporter des repères sur le déroulement des différents examens auxquels ils accompagnent leurs malades, mais surtout, de se sentir soutenus dans leur rôle auprès du patient.

Pour autant, il n'est pas question que cet outil, remplace le contact et l'indispensable dialogue entre le patient et son médecin. Il apporte des informations générales pour ouvrir la discussion. Le cas de chaque patient est unique, et seul son médecin peut l'informer avec précision de ce qui est adapté à sa situation personnelle. Plus que jamais, les médecins radiologues sont à l'écoute de leurs patients.

Les rayonnements utilisés en imagerie médicale n'ont rien à voir avec l'accident nucléaire du Japon

Après le grave accident nucléaire des centrales de Fukushima, la question de l'exposition des populations aux rayonnements revient au devant de l'actualité.

Pour autant, il ne faut pas tout mélanger : il n'y a aucune commune mesure entre l'exposition subie par les populations dans le cas d'une catastrophe nucléaire et celle, limitée et maîtrisée des patients dans le cas d'examens d'imagerie médicale.

L'évolution du progrès technologique conduit à une évolution de la pratique médicale en matière de diagnostic et de suivi de certaines pathologies. La progression du recours au scanner et à l'IRM permet de disposer d'informations diagnostiques beaucoup plus importantes, en un seul examen, ce qui évite l'emploi d'autres examens juxtaposés successifs dont certains irradiants et moins performants.

De plus, chaque demande d'examen est étudiée par le médecin radiologue, qui choisit la technique la plus adaptée et agit pour que l'examen soit mené de manière à apporter le diagnostic recherché en limitant la dose de rayons X. Si nécessaire, le radiologue peut substituer à l'examen demandé un autre, non irradiant comme l'échographie et l'IRM, selon l'indication et la disponibilité des matériels.

Les médecins radiologues agissent pour éviter la répétition des actes inutiles et font un effort pour maintenir l'archivage numérique des examens malgré le désengagement de l'Assurance-maladie de ce dossier.

La FNMR rappelle que :

- > Les matériels d'imagerie médicale sont soumis à des normes de construction, d'installation très sévères ;
- > Les installations font très régulièrement l'objet de contrôles de qualité internes et également par des autorités indépendantes ;
- > Seuls des personnels formés spécifiquement sont habilités à les utiliser (manipulateurs et médecins radiologues) ;
- > Les examens sont réalisés selon des protocoles préétablis, pour maîtriser la dose, et l'adapter à chaque individu ;
- > Dans certains cas prévus par la réglementation, des données dosimétriques sont portées dans le compte-rendu d'examen ;
- > Des campagnes de mesures sont réalisées régulièrement afin d'optimiser en permanence les protocoles d'examen.

L'utilisation des rayonnements à des fins d'imagerie médicale est très encadrée par les médecins radiologues qui sont hautement qualifiés et dont les connaissances sont très régulièrement réactualisées, ce qui leur permet de maîtriser et de gérer au mieux dans l'intérêt du patient, en fonction de son cas particulier, des examens utiles au diagnostic et au suivi de sa pathologie. L'utilisation des rayonnements ionisants utilisées à des fins médicales en radiologie n'a donc rien à voir avec l'impact potentiel de l'accident nucléaire du Japon.

